

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Groupe scolaire Parc Bellevue  
Ecole maternelle publique Parc  
Bellevue  
Marseille (13)**

**Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0130836N \_RT2



# **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

## **Déploiement national**

**Groupe scolaire Parc Bellevue  
Ecole maternelle publique Parc  
Bellevue  
Marseille (13)**

## **Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0130836N\_RT2



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	A. BENAMOU	Ingénieur d'études
<b>Vérificateur</b>	A.PECQUEUR	Directrice de projets
<b>Approbateur</b>	N. NIVault	Directrice de projets



## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*<sup>1</sup>. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire**

L'école maternelle publique Parc Bellevue (0130836N) est localisée 143, rue Félix Pyat dans le troisième arrondissement de la ville de Marseille (13). Elle fait partie du groupe scolaire Parc Bellevue qui comprend également l'école élémentaire Parc Bellevue (0130518T) dans sa partie ouest, faisant l'objet d'un diagnostic spécifique (0130518T\_RT2).

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a confirmé la superposition de l'école maternelle avec la savonnerie, puis la station-service PAC1302160 et a mis en évidence la présence dans l'environnement proche de l'école, d'un pressing (non répertorié dans BASIAS et dont l'activité semblait terminée lors de la visite), d'une activité de commerce d'équipements et garage automobile (PAC1300739) ainsi que de deux fonderies (PAC1302270 et PAC1300760), deux forges (PAC1302263 et PAC1302239) et d'une tonnellerie (PAC1302080). Elle a conclu à des potentialités d'exposition par :

- inhalation de substances volatiles, dans l'air intérieur des bâtiments, issues des sites BASIAS superposés et/ou proches et du pressing ;
- ingestion d'eau issue du réseau d'eau potable traversant l'emprise des sites BASIAS superposés à l'école,
- ingestion de sols superficiels au niveau des sols nus accessibles aux enfants,
- ingestion de légumes/fruits cultivés dans le jardin pédagogique et consommés par les enfants.,

### **Résultats des investigations**

Des investigations ont été conduites lors de la phase 2 du diagnostic. Elles ont porté sur :

- l'air du vide sanitaire sous le bâtiment est,
- l'air sous dalle du vide sanitaire situé dans le bâtiment est,

---

<sup>1</sup> BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

- l'air sous dalle des deux bâtiments de l'école,
- les sols superficiels du jardin pédagogique et de l'aire enherbée à l'entrée de l'école maternelle,
- l'eau du robinet distribué dans l'école.

Les points de prélèvement d'air du sol ont été positionnés au plus proche des lieux de vie des enfants. Les substances recherchées sont les substances associées aux activités recensées.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont été réalisées conformément au programme d'investigation défini à l'issue de l'étude historique et documentaire.

Les investigations ont montré que :

- Les teneurs mesurées dans les sols de l'école maternelle sont comparables à celles mesurées dans les échantillons témoins et aux référentiels bibliographiques ;
- l'eau du robinet respecte les critères de qualité de l'eau potable pour les substances analysées ;
- des composés volatils ont été quantifiés dans l'air sous dalle et dans l'air du vide sanitaire. Cependant, les concentrations estimées dans l'air intérieur sont toutes inférieures aux bornes basses des intervalles de gestion définis dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles » et ne posent donc pas de problème de qualité de l'air intérieur.

**Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.**

Sur la base de ces éléments, nous proposons donc le classement de l'école maternelle Parc Bellevue (ETS n°0130836N) en « **catégorie B : les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions, que les pollutions soient potentielles ou avérées.** Des modalités de gestion de l'information doivent cependant être mises en place pour expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés ».

Néanmoins, dans l'hypothèse où la dalle des bâtiments de la maternelle n'assurerait plus son rôle protecteur (dégradation, perforation lors de travaux d'aménagements), la qualité de l'air intérieur pourrait tendre vers la qualité de l'air mesurée dans les sols et dépasser la borne inférieure des intervalles de gestion. Ceci amène à recommander le maintien de la dalle des bâtiments au niveau la maternelle en bon état.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la**

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 2  
Ecole maternelle Parc Bellevue\_ Région Provence-Alpes-Côte d'Azur \_ Département des Bouches du Rhône\_  
Marseille (13)*

*Rapport technique de phase 2 (RT2) N° 0130836N\_RT2*

**méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**